



[Rapport Douanes et Drogues 2008



ORGANISATION MONDIALE DES DOUANES



AVANT-PROPOS

J'ai le grand plaisir de vous présenter le rapport de l'Organisation mondiale des douanes (OMD) sur le trafic international des drogues et des précurseurs chimiques pour l'année 2008.

La mondialisation des échanges a fait exploser l'offre et la demande aussi bien pour le commerce licite, qu'illicite et malheureusement en période de crise, le commerce illicite reste très florissant voire même prend de l'ampleur. Si pour le commerce licite les opérateurs recherchent des points de passage où des facilités leurs sont accordées, les trafiquants recherchent eux la solution de facilité, c'est à dire des zones où tout est négociable notamment les opérations illégales.

L'actualité nous montre d'ailleurs que rien ne les arrête. Ils n'hésitent pas à changer d'itinéraire, de moyens de transports, à procéder à des ruptures de charge. Ainsi, les organisations criminelles profitent des difficultés voire parfois du vide existant en terme de coopération et d'assistance mutuelle administrative ou judiciaire. Elles se sont adaptées aux changements économiques et se sont intégrées dans le flux de l'économie légale en utilisant notamment toutes les nouvelles technologies pour tirer un maximum d'avantages et de profits. Aussi, les opérations illicites se noient dans le tourbillon des opérations journalières et il est très difficile de démêler l'écheveau du légal et de l'illégal.

Face à ce fléau, l'échange de renseignements, la coopération et l'assistance mutuelle doivent être renforcés. Nous devons coordonner nos efforts, utiliser au mieux tous les outils et instruments disponibles tout en faisant preuve d'un haut niveau d'éthique.

A cet effet, le Secrétariat de l'OMD, qui a fait de la lutte contre le trafic de drogues une de ses

priorités, s'appuie sur un plan d'action approuvé par le Conseil en juin 2008. Ce plan, qui n'a pas été conçu comme un inventaire figé de mesures à mettre en œuvre, mais comme un moyen d'action dynamique, met l'accent sur la promotion de l'échange d'informations entre les administrations des douanes, le renforcement des capacités des services douaniers, de la coopération avec les partenaires externes (publics / privés), de la sensibilisation du public à l'action des services douaniers et du rôle du Secrétariat pour soutenir les activités opérationnelles des Membres.

Le Secrétariat s'est investi tout au long de l'année 2008 dans le soutien des activités opérationnelles des Membres et dans la réalisation d'opérations ciblées. Ces activités, notamment les opérations « Drug Stop » et « COCAIR » ont démontré toute la pertinence d'un tel dispositif, associant les trois piliers de la lutte contre la fraude ; l'expérience, l'expertise et le partage des connaissances d'une part, l'échange d'informations, de renseignements leur enrichissement et leur diffusion d'autre part, et enfin, l'utilisation de techniques et technologies modernes de lutte contre la fraude.

A l'occasion de la journée internationale contre l'usage abusif et le trafic illicite de drogues, le 26 juin 2008, l'Organisation mondiale des douanes (OMD) a organisé une opération de contrôles renforcés en matière de lutte contre le trafic illicite de produits stupéfiants et de précurseurs chimiques dans tous ses pays membres.

Pour mener à bien cette opération « Drug Stop », tous les Directeurs Généraux ont été invités à mettre en œuvre des contrôles renforcés en ayant toute latitude pour sélectionner les secteurs dans lesquels ils souhaitaient concentrer leurs efforts en fonction

des spécificités propres à leur pays.

Soixante Membres ont répondu favorablement à cette initiative du Secrétariat ainsi que huit Bureaux régionaux chargés du renseignement (BRLR). Plus d'une centaine de personnes se sont connectées simultanément au CENcomm afin d'introduire les données relatives aux saisies réalisées et échanger des informations, au cours de cette journée du 26 juin 2008.

Cette opération a été couronnée de succès avec un total de 118 saisies réalisées par une trentaine de pays, majoritairement dans les secteurs des colis postaux et du courrier express. Plus de 300 kilogrammes de produits stupéfiants ont été appréhendés par les services douaniers au cours de cette journée se déclinant en 150 kg de cannabis (herbe et résine), 100 kg de khat, 30 kg de cocaïne, 20 kg d'opiacés (héroïne et opium), 7.000 cachets d'ecstasy et amphétamines ainsi que 40 litres de GBL (Gamma Butyrolactone).

En décembre 2008, le Secrétariat de l'OMD en partenariat avec la Commission européenne, Interpol et l'ONU DC a mené une opération pilote nommée « COCAIR » dans 15 pays d'Afrique de l'Ouest et centrale, destinée à renforcer les contrôles en matière de lutte contre le trafic des stupéfiants dans 22 aéroports internationaux. L'objectif était d'intercepter les expéditions de cocaïne et autres drogues à destination de l'Europe.

Durant 7 jours consécutifs, les services douaniers des différents pays participants ont mis en pratique la formation qu'ils ont reçue; reconnaissance des produits, analyse de risque, sélection, ciblage, échanges d'informations et de renseignements. La motivation et le dynamisme impulsés par le Secrétariat de l'OMD

associés à l'excellente coopération qui a prévalu avec les autres experts des organisations partenaires se sont traduits sur le terrain en mobilisation générale. Ainsi, la réactivité des Directeurs généraux des Membres concernés et l'action coordonnée de leurs services impliqués dans le dispositif ont porté leurs fruits. (Plus d'informations dans la rubrique « articles spéciaux »).

A titre global, en 2008, les saisies de produits stupéfiants réalisées par les pays membres de l'OMD ont connu une croissance substantielle des quantités totales appréhendées par rapport à l'année 2007, ainsi qu'une légère augmentation quant au nombre de saisies réalisées.

En effet, nous passons de 13.356 rapports de saisies portant sur un total de 646 tonnes de produits stupéfiants toutes catégories confondues en 2007, à 13.444 rapports de saisies portant sur un total de plus de 692 tonnes de produits stupéfiants en 2008, soit une augmentation de plus de 6 % de la quantité totale de produits saisis.

Près de 51 tonnes de cocaïne ont été interceptées en 2008 (soit un recul de 25 % par rapport à l'année 2007), dont 72 % par les seuls pays d'Europe occidentale, région qui constitue le principal marché de destination de ce produit.

En 2008, les saisies de cannabis (herbe, résine et huile) ont porté sur un total de 452 tonnes, en augmentation de plus de 5 % par rapport à l'année 2007. L'Espagne reste le pays ayant réalisé le plus de saisies ainsi que le Maroc, pays source pour la résine de cannabis à hauteur de plus de 70 % des produits appréhendés.

Plus de 91 tonnes de produits opiacés ont été saisis par les services douaniers en 2008, soit

six fois plus que l'année précédente. Ce chiffre est fortement influencé par une saisie exceptionnelle portant sur près de 75 tonnes de paille de pavot rapportée par le Pakistan. L'Afghanistan demeure le principal pays source pour cette catégorie de drogue, confirmant ainsi, s'il en était besoin, la tendance observée depuis de nombreuses années.

Les données de ce rapport ont été compilées à partir de la base de données du réseau douanier de lutte contre la fraude (CEN), devenu opérationnel en juillet 2000. Le CEN rassemble aujourd'hui plus de 155 administrations Membres de l'OMD et plus de 2.000 utilisateurs autour : d'une base de données (plus de 250.000 informations se rapportant à des infractions douanières), d'un système d'information et de communication, d'un site Internet spécifique et d'une base de données des moyens cachés. Le nombre croissant de fonctionnaires des douanes utilisant chaque jour ce réseau témoigne de son efficacité.

Le CEN, c'est aussi des applications comme l'outil de communication CENcomm qui a connu un succès croissant depuis 2005, année de sa mise en service. De nombreuses opérations régionales ou internationales en matière de lutte contre le trafic de produits stupéfiants, d'armes, de cigarettes, de produits contrefaits, de blanchiment de capitaux ont été réalisées. Ainsi, 16 opérations touchant différents domaines de fraude mais principalement les drogues ont été menées en 2008 au moyen du CENcomm, soit trois fois plus qu'en 2006 et de nouvelles actions sont programmées.

Enfin, le CEN permet de disposer d'une Unité Opérationnelle de Coordination (UCO) qui complète efficacement ce dispositif de lutte contre la fraude. L'OMD héberge cette Unité qui dispose de tout le matériel nécessaire (or-

dinateurs connectés à Internet, lignes téléphonique, télécopieurs). Elle est indépendante du Secrétariat et permet d'assurer la coordination entre les Membres de l'OMD participant à une opération donnée ainsi qu'avec les autres services non douaniers impliqués.

Permettez moi d'exprimer ma sincère gratitude aux membres de l'OMD et aux BRLR, qui ont contribué à la rédaction de ce rapport en introduisant les cas dans le CEN et en validant les données.

La qualité de l'analyse ne vaut que par la qualité des données sur lesquelles elle se base et à ce titre une plus grande participation de certains Membres ou BRLR renforcerait indéniablement la qualité des analyses mondiales qui en sont faites.

J'aimerais donc encourager toutes les administrations douanières à faire tout leur possible pour s'assurer que toutes les saisies de drogue et de précurseurs soient entrées de façon régulière dans le CEN.

J'espère que ce rapport sera en mesure d'apporter au quotidien une aide précieuse aux agents en charge de la lutte contre le trafic des drogues et des précurseurs, notamment en leur donnant un éclairage sur les dernières tendances ou itinéraires utilisés par les trafiquants et en leur permettant d'avoir une vision plus globale du phénomène.



Kunio Mikuriya

Secrétaire général

Organisation mondiale des douanes

RÉSUMÉ 2008

Les données relatives aux saisies ont été réunies à partir de la base de données du Réseau douanier de lutte contre la fraude (CEN) de l'OMD, opérationnel depuis juillet 2000. Aujourd'hui, 155 pays, représentant plus de 2.000 utilisateurs, ont accès au CEN. Plus de 250.000 cas de fraude douanière ont été enregistrés par les Membres ou leur BRLR. Au total, 104 Membres ont signalé des saisies de drogue à la base de données du CEN se rapportant à près de 13.444 cas.

Opiacés

En Afghanistan, pays qui assure quelque 90 % de la production illicite d'opiacés, la culture du pavot à opium continue de prospérer selon le rapport annuel de l'Organe International de Contrôle des Stupéfiants (OICS).

Héroïne

Les administrations des douanes à l'échelle mondiale ont été très performantes au cours de l'année 2008 en procédant à 1.128 interceptions d'envois de plus de 100 grammes (seuil minimum pour l'intégration des données dans le CEN), soit une augmentation en termes de nombres de constatations de 12 % par rapport à l'année 2007. Au plan quantitatif cette augmentation est également substantielle (+7 %) et en croissance continue depuis l'année 2005.

Le secteur « véhicules terrestres » reste le moyen de transport de prédilection pour le transport de l'héroïne. Comme cela avait été le cas dans les années 2005 à 2008, dans des proportions certes moins importantes, le contrôle des réseaux routiers a permis la détection de 74 % des transports illégaux d'héroïne.

Les saisies réalisées dans le secteur aérien sont également orientées à la hausse en 2008 (35 % du total des saisies réalisées et 14 % du total des quantités appréhendées).

L'utilisation du courrier postal et courrier express pour les envois d'héroïne est en progression continue depuis ces dernières années (191 cas pour un total de 332 kg interceptés en 2008). Cette tendance devrait inciter les services des douanes à intensifier les contrôles dans ce secteur.

Cocaïne

L'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) indique dans ses dernières études que le marché mondial de la cocaïne se caractérise par une certaine stabilité, les indicateurs relatifs à l'offre et la demande se maintenant au même niveau depuis ces dernières années.

S'agissant des saisies douanières de cocaïne, près de 52 tonnes ont été interceptées en 2008 soit une baisse quantitative de 24 % par rapport à l'année 2007. En termes de nombre de saisies réalisées, cette baisse se situe à hauteur de 12 %.

La tendance constatée entre 2005 et 2007 bouleversant quelque peu les itinéraires traditionnels d'acheminement de la cocaïne, dès lors que l'Afrique occidentale et centrale étaient de plus en plus utilisée par les trafiquants comme plate-forme de stockage et de transit pour la cocaïne venant d'Amérique du sud et à destination finale de l'Europe, c'est confirmée en 2008, même si le phénomène est légèrement revu à la baisse, comme en atteste l'analyse que vous trouverez dans le chapitre (Aperçu régional Afrique).

Cannabis

Le cannabis reste l'une des drogues les plus largement disponibles et utilisées. Sa culture ne nécessite aucune expertise technique particulière et ne fait l'objet d'aucun processus élaboré, c'est pourquoi elle est pratiquée dans la plupart des pays du monde. Les niveaux croissants de culture intérieure et hydroponique dans la plupart des régions du monde inquiètent les organismes de lutte contre le trafic de drogue.

Résine de cannabis

L'Europe occidentale représente le marché mondial le plus étendu pour la résine de cannabis. La résine de cannabis marocaine reste la source la plus importante et les tendances caractérisant son trafic en Europe occidentale demeurent similaires à celles des années précédentes. La majorité de la résine est transportée vers l'Espagne puis la France, le Royaume-Uni, les Pays-Bas, la Belgique et l'Allemagne par voie terrestre.

Herbe de cannabis

La quantité totale d'herbe de cannabis saisie en 2008 a atteint de nouveaux pics par rapport aux quantités saisies depuis 2002, s'élevant à 111 tonnes.

Le Ghana était le principal pays source pour l'herbe de cannabis saisie dans le monde, soit 45 tonnes lors de 48 interceptions. Il s'agit d'une augmentation considérable par rapport à 2007 où 4 tonnes seulement provenaient du Ghana. Les chiffres de 2008 sont toutefois affectés par la saisie de 19 tonnes détectées par les Douanes néerlandaises. Le cannabis était dissimulé dans une cargaison de noix de cajou dans le secteur maritime.

Le Paraguay est un autre pays source pour l'herbe de cannabis dans la région Amérique du Sud. La plupart des drogues paraguayennes ont été détectées à l'intérieur du pays. Les principaux pays de destination sont l'Argentine, suivi par le Brésil et le Chili. **Étant donné que le Paraguay est l'un des plus gros producteurs d'herbe de cannabis, il est fort possible que les expéditions d'herbe paraguayenne ciblent également d'autres régions du monde telle que l'Europe.**

Amphétamine

Le Moyen-Orient, et en particulier l'Arabie Saoudite, représente toujours le plus gros marché en termes de saisies de comprimés de Captagon contrefaits. Ces comprimés contiennent des amphétamines, c'est pour cette raison que les saisies de Captagon ayant eu



lieu dans la région Moyen-Orient ont été signalées comme des saisies d'amphétamines.

La quantité totale d'amphétamines saisies en 2008 était d'environ 9 tonnes, soit une diminution de près de 5,5 tonnes par rapport à 2007. Environ 73 % de la quantité saisie ont été signalés par les Membres de la « région Moyen-Orient », suivie par la « région Europe occidentale » avec 19 % et celle « d'Asie-Pacifique » avec 7 %.

MDMA (ecstasy)

Le volume de MDMA (ecstasy) a fortement chuté en 2008, dès lors que seulement 468 kg ont été détectés par les douanes dans le monde au cours de 82 interceptions. La quantité exceptionnelle signalée en 2007 est affectée par une prise très importante de 4,4 tonnes d'ecstasy détectée dans le cadre de la plus grosse saisie d'ecstasy réalisée au monde (en Australie). Les produits ont été détectés dans des boîtes de conserve de tomates en provenance d'Italie dans le fret maritime.

» La douane suédoise a saisi 66 kg d'opium dans un entrepôt au nord de Stockholm. Les drogues ont été découvertes dans des planches de bois évidées divisées en deux parties. Chaque partie contenait environ 5 kg d'opium.

(Photographies publiées avec l'autorisation de la douane suédoise)

L'origine de cette baisse réside principalement dans le fait que la production d'ecstasy a lieu de plus en plus dans les régions ou pays où elle est consommée, ce qui signifie que cette drogue n'a pas tendance à traverser les frontières et à être par conséquent détectée par les douanes. Une autre raison expliquant cette chute est le manque de saisies exceptionnellement importantes en 2008.

Méthamphétamines

Un total de 245 détections de méthamphétamine a été signalé en 2008, soit 1.784 kg. La méthamphétamine continue de représenter un problème essentiellement dans la région Asie-Pacifique, où 97 % du volume a été détecté.

La plus grande saisie de méthamphétamine

réalisée en 2008 a été détectée par les douanes philippines dans un entrepôt. La cargaison provenait de Taiwan (fret maritime), Chine pour un total de 660 kg de produits.

Un total de 108 saisies représentant 215 kg provenait du Laos. Toutes ces saisies ont été détectées par les douanes thaïlandaises, les passeurs arrivant essentiellement en voiture ou à pied, tandis que la drogue était dissimulée soit dans leur bagage soit à corps. **Il est recommandé que les pays voisins considèrent la République démocratique populaire du lao comme présentant des risques élevés en matière de contrebande de méthamphétamine.**

La Lituanie est un autre pays source pour les saisies de méthamphétamine, principalement réalisées en Russie (fédération de) et en Suède.

Khat

Le nombre de saisies a chuté de manière significative, passant de 880 interceptions en 2007 à seulement 495 cas en 2008, tandis que la quantité saisie a continué à croître, passant de 46 tonnes en 2007 à 51 tonnes en 2008.

Au total, 99 % du nombre de saisies et de la quantité saisie ont été signalés par des Membres de la région d'Europe occidentale.

Europe occidentale – Herbe de cannabis

En 2008, 53 % (29 tonnes) de la quantité totale d'herbe de cannabis interceptée en Europe de l'Ouest était en provenance du Ghana, il s'agit très certainement d'une nouvelle tendance que les services douaniers devraient prendre en considération quand ils procèdent à leurs ciblage (dans le domaine du fret maritime tout spécialement).

Europe centrale et orientale – Héroïne

Il y a lieu de considérer le trafic aérien comme un moyen de plus en plus sensible pour l'acheminement de l'héroïne des pays d'Europe orientale et centrale vers ceux d'Europe occidentale.

Communauté des Etats Indépendants – Cocaïne

Les pays source pour la cocaïne interceptée, comme en 2007, se situent exclusivement en Amérique du Sud (Equateur et Chili notamment).

Les deux saisies les plus importantes ont été réalisées en novembre 2008 par les douaniers de Saint Pétersbourg à bord de deux navires en provenance d'Equateur. Pour le premier (42 kg), la marchandise avait transité par l'Afrique du Sud, et pour le deuxième (21 kg), la cocaïne était passée par l'Estonie.

Il y a lieu de penser que ce trafic de cocaïne en provenance d'Amérique du Sud par voie maritime est une tendance qui a vocation à persister voire à s'amplifier.

Asie et Pacifique - Héroïne

Un total de 73 cas ou 74 kg d'héroïne a été détecté dans le secteur postal, ce qui représente une augmentation importante par rapport aux années précédentes. Cela est essentiellement dû aux contrôles s'inscrivant dans la lutte contre le trafic de drogue menée par les Douanes pakistanaises, puisque 93 % des cas ont été signalés par ce pays. Les expéditions postales ont été principalement détectées à Karachi, Lahore ou Rawalpindi, les destinations finales étant le Royaume-Uni, l'Afrique du Sud, la Chine et, moins fréquemment, la Tanzanie, le Nigeria et le Kenya. Les douanes pakistanaises signalent de nombreuses interceptions d'héroïne à l'exportation, dès lors nous pensons que les expéditions postales provenant du Pakistan devraient être considérées comme étant des envois à haut risque.

Asie et Pacifique - Méthamphétamine

La méthamphétamine est toujours largement utilisée dans la région Asie Pacifique.

Le volume de méthamphétamine a augmenté de manière significative (264 % par rapport à 2007). Plus de 1,7 tonne a en effet été saisie en 2008.

Canada - Cocaïne

Une part importante de la cocaïne passant par les Etats-Unis à destination du Canada a été déchargée au Mexique. Les Etats-Unis demeurent le principal pays de transit pour les cargaisons de cocaïne introduites au Canada. Toutefois, des cargaisons volumineuses continuent d'entrer illégalement, par voie maritime ou aérienne, en provenance de zones extérieures aux Etats-Unis.

Amerique du Sud - Cocaïne

Près de 87 % des interceptions réalisées dans la région sont relatives à des saisies de cocaïne. Le volume appréhendé a également augmenté de 144 %, pour atteindre 13 tonnes environ.

Les douanes argentines ont réalisé la saisie la plus importante en 2008, représentant 7,3 tonnes de cocaïne dissimulée dans la soute à bagages d'un bus. Cette saisie a été effectuée à l'intérieur du pays.

Afrique - Cocaïne

Si l'Amérique latine demeure la principale région de production de cocaïne au monde (Colombie, Bolivie et Pérou), et l'Amérique du Nord et l'Europe de l'Ouest les principaux marchés de consommation, les modes de distribution au sein de ces marchés, quant à eux, évoluent continuellement.

Parallèlement aux résultats ci-dessus, les saisies de cocaïne réalisées en 2008 dans les principaux aéroports internationaux d'Europe de l'Ouest, avec comme pays de provenance l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale, bien qu'en baisse par rapport à l'année 2007, restent relativement importantes, comme en témoignent les résultats repris dans le tableau (page 39):

Moyen-Orient

Nous pensons que les expéditions d'opium iraniennes destinées à la région du Moyen-Orient pourraient augmenter dans un futur proche.

Le volume d'amphétamine saisi dans la région a chuté de plus de 6 tonnes après avoir connu une hausse continue au cours des dernières années.